

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du CCAS

SEANCE DU 21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 21 mars, le Conseil d'Administration de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Antoine PEREZ, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Béatrice HUEHN, Rénalde MORET, Henri DURUZ, José BORRUEL, Marc KRIEGER, Geneviève PETITJEAN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Nicole GARD.

Procurations –

Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
 Mme Geneviève PETITJEAN a reçu procuration de Mme Nicole GARD

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine PEREZ

Nombre de conseillers :	13		
En exercice :	13	Pour :	13
Présents :	11	Contre :	/
Votants :	13	Abstention :	/

7.1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame la Présidente,

PRESENTE le projet du budget primitif 2025, concernant le CCAS.

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

CONSIDERANT que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu au sein de l'assemblée le 21 février 2025 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- ✓ Section de Fonctionnement : 38 190,00 €
- ✓ Section d'Investissement : 390,00 €

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 011 – Charges à caractère général	26 190,00 €	Chap 74 – Dotations et participations	31 478,65 €
Chap 65 – Autres dépenses courantes	12 000,00 €	Chap 75 – Autres produits de gestion courante	400,00 €
		R002 – Résultat reporté 2024	6 311,35 €
TOTAL	38 190,00 €	TOTAL	38 190,00 €

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations			
D001 – Solde d'exécution négatif reporté	390,00 €	1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	390,00 €
TOTAL	390,00 €	TOTAL	390,00 €

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : **26 MARS 2025**

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD **26 MARS 2025**



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 21 mars 2025

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Antoine PEREZ

